



# Assemblée générale

Distr. générale  
4 août 2017  
Français  
Original : anglais

## Soixante-douzième session

Point 136 de l'ordre du jour provisoire\*

Budget-programme de l'exercice biennal 2016-2017

## Quinzième rapport annuel sur l'état d'avancement de l'exécution du plan-cadre d'équipement

### Rapport du Secrétaire général

#### Résumé

Le présent rapport annuel sur l'état d'avancement de l'exécution du plan-cadre d'équipement, le quinzième, a été établi en application du paragraphe 34 de la section II de la résolution [57/292](#) de l'Assemblée générale et fait le point sur l'avancement du projet depuis la publication du quatorzième rapport annuel ([A/71/309](#)).

En septembre 2014, à l'ouverture de la soixante-neuvième session de l'Assemblée générale, la rénovation du complexe du Siège était pratiquement achevée et tous les bâtiments concernés par le projet étaient occupés et fonctionnels.

Entre juillet 2016 et l'élaboration du présent rapport, le Bureau des services centraux d'appui a poursuivi l'exécution des activités postérieures à la rénovation, des travaux de mise en service, des travaux visant à apporter les derniers ajustements et des tâches administratives liées à la clôture du projet.

En août 2017, tous les travaux de construction pour l'ensemble des secteurs et sous-composantes du plan-cadre d'équipement, y compris les solutions provisoires et les activités postérieures à la rénovation, avaient été définitivement achevés. Les activités restantes – liquidation administrative des contrats, rapprochement des comptes et règlement des factures – devraient être achevées d'ici au 31 décembre 2017.

La totalité des travaux de construction et des activités de liquidation est financée, comme prévu, au moyen des ressources déjà approuvées pour le plan-cadre d'équipement. La situation financière du projet reste conforme aux prévisions présentées dans le quatorzième rapport annuel.

\* [A/72/150](#).



L'Assemblée générale est invitée à prendre note du présent rapport et à prier le Secrétaire général de lui soumettre le seizième et dernier rapport sur l'état d'avancement du projet à la partie principale de sa soixante-treizième session.

## I. État d'avancement du projet

1. Le plan-cadre d'équipement a constitué le projet de construction et de rénovation le plus ambitieux et le plus complet jamais entrepris par l'ONU. Ses objectifs initiaux ont été atteints, à savoir respecter et préserver l'architecture originale historique du complexe du Siège, tout en modernisant les installations afin de les rendre conformes aux normes applicables en matière d'accessibilité, de sécurité, de sûreté et de technologie.
2. Les activités de planification ont commencé en 1999, le Bureau chargé du plan-cadre d'équipement a été créé en 2002 et la phase de construction, qui a démarré en 2008, s'est achevée en 2014.
3. Le Bureau chargé du plan-cadre d'équipement a fermé en juillet 2015 et les activités restantes ont été prises en charge et gérées par le Bureau des services centraux d'appui.
4. L'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de lui faire rapport chaque année sur l'état d'avancement des travaux et le calendrier du projet, les dépenses prévues jusqu'à l'achèvement du projet et la situation financière de celui-ci. Le présent rapport est le quinzième à lui être présenté.
5. Depuis la parution du quatorzième rapport annuel (A/71/309), des progrès ont été accomplis en ce qui concerne les travaux de construction et les activités de liquidation administrative, comme indiqué ci-après.
6. La démolition du bâtiment temporaire de la pelouse nord s'est achevée en juillet 2016, et les activités postérieures de construction et les travaux d'ajustement, de mise en service et de rectification des défauts relatifs à l'aménagement paysager de la pelouse nord ont été définitivement achevés en août 2017.
7. Dans le cadre de l'aménagement paysager de la pelouse nord, 197 arbres ont été plantés et 110 autres qui avaient été arrachés au moment de la construction du bâtiment temporaire ont été remplacés. Environ 20 % des nouveaux arbres plantés étaient des cerisiers et des poiriers. Une nouvelle zone verte, avec des prairies de plantes vivaces fleuries, a été créée dans la partie septentrionale de la pelouse. Les routes et les voies encerclant la roseraie et la pelouse nord ont été rénovées et dotées de nouveaux systèmes d'écoulement des eaux.
8. Les sculptures et objets donnés à l'organisation qui avaient dû être déplacés en raison de la construction du bâtiment temporaire de la pelouse nord ont été restaurés et réinstallés à leur emplacement d'origine. Le Comité international olympique a fait don de nouveaux pavillons de loisirs, d'un demi-terrain de basket-ball et d'une surface pour jouer aux palets, qui ont été installés dans une zone boisée située à l'extrémité nord du complexe. Cette donation permettra également d'installer une petite salle de gymnastique au deuxième sous-sol du bâtiment d'origine de la pelouse nord.
9. Les travaux de construction, d'ajustements, de mise en service des installations et de rectification des défauts et les travaux de sécurisation aux entrées situées au niveau des 42<sup>e</sup> et 48<sup>e</sup> Rues ont été définitivement achevés en août 2017.
10. Dans le cadre de la modernisation des systèmes de sécurité des entrées de la voie de desserte situées au niveau des 42<sup>e</sup> et 48<sup>e</sup> Rues, des voies d'accès au complexe du Siège clairement délimitées et distinctes ont été créées. À l'entrée située au niveau de la 42<sup>e</sup> Rue, l'entrée des véhicules est autorisée pour les délégués et le personnel et se fait via une voie dédiée aménagée sur la 42<sup>e</sup> Rue, où le poste de

sécurité a été équipé de matériel ultramoderne de contrôle des véhicules et de barrières.

11. L'entrée de la 48<sup>e</sup> Rue a été repensée et réaménagée pour accueillir trois nouvelles aires de chargement situées au niveau de la rue, ce qui permet d'éviter que les camions de livraison en provenance de l'extérieur aient à entrer dans le complexe du Siège. Un nouveau poste de sécurité et de détection, complété par une nouvelle installation de contrôle du courrier, a été créé sur l'une de ces aires. De nouvelles caméras de sécurité ont été installées et les feux de circulation ont été remis à neuf. L'ensemble de ces améliorations a permis d'élever le niveau de sécurité au Siège et de le rendre comparable à celui d'autres installations de haute sécurité, nationales et internationales, conformément aux recommandations du Département de la sûreté et de la sécurité.

12. Les comptes associés à 23 des 24 contrats à prix maximum garanti conclus avec le maître d'œuvre ont été rapprochés et apurés.

13. Les comptes associés aux arrangements provisoires liés à la réinstallation du personnel et des fonctions normalement installés dans les bâtiments de la Bibliothèque Dag Hammarskjöld et de l'annexe sud, notamment le réaménagement du bâtiment de la Bibliothèque et la construction de salles de classe au troisième sous-sol du bâtiment de la pelouse nord et de trois nouveaux sites de restauration, ont été rapprochés et apurés.

14. Au 31 juillet 2017, le coût estimatif définitif du plan-cadre d'équipement restait conforme au montant des ressources approuvées, soit 2 150,4 millions de dollars (exception faite de la rénovation des bâtiments de la Bibliothèque Dag Hammarskjöld et de l'annexe sud, conformément à la résolution [69/274](#) de l'Assemblée générale). On trouvera de plus amples informations sur ce point à la section V du présent rapport. Au moment de la rédaction du présent rapport, plus de 99,9 % des fonds avaient été dépensés.

15. Le calendrier d'exécution du plan-cadre d'équipement est resté dans l'ensemble le même que celui présenté au tableau 1 du quatorzième rapport annuel. On trouvera dans le tableau 1 ci-dessous une mise à jour de ce calendrier.

Tableau 1  
Calendrier d'exécution envisagé pour le plan-cadre d'équipement

Activité	Délais indiqués dans le document A/62/364		Délais indiqués dans le document A/63/477		Délais indiqués dans le document A/64/346		Délais indiqués dans le document A/65/511		Délais indiqués dans le document A/66/527		Délais indiqués dans le document A/67/350		Délais indiqués dans le document A/68/352		Délais indiqués dans le document A/69/360		Délais indiqués dans le document A/70/343		Délais indiqués dans le document A/71/309		Projections actuelles		
	Début	Fin	Début	Fin	Début	Fin	Début	Fin	Début	Fin	Début	Fin	Début	Fin	Début	Fin	Début	Fin	Début	Fin	Début	Fin	État d'avancement
Construction du bâtiment de la pelouse nord	Début 2008	Mi-2009	Début 2008	Mi-2009	Mi-2008	Fin-2009	Mi-2008	Fin-2009	Mi-2008	Fin-2009	Mi-2008	Fin-2009	Mi-2008	Fin-2009	Mi-2008	Fin-2009	Mi-2008	Fin-2009	Mi-2008	Fin-2009	Mi-2008	Fin-2009	Achevé
Bâtiment du Secrétariat	Début 2009	Début 2012	Début 2009	Début 2012	Fin-2009	Mi-2012	Début 2010	Mi-2012	Début 2010	Mi-2012	Début 2010	Mi-2012	Début 2010	Mi-2012	Début 2010	Mi-2012	Début 2010	Mi-2012	Début 2010	Mi-2012	Début 2010	Mi-2012	Achevé
Bâtiment des conférences	Mi-2009	Mi-2011	Mi-2009	Mi-2011	Fin-2009	Fin-2011	Début 2010	Début 2012	Début 2010	Fin-2012	Début 2010	Fin-2012	Début 2010	Début 2013	Début 2010	Début 2013	Achevé						
Bâtiment de l'Assemblée générale	Mi-2011	Mi-2013	Mi-2011	Mi-2013	Fin-2011	Fin-2013	Début 2012	Fin-2013	Début 2013	Mi-2014	Début 2013	Mi-2014	Mi-2013	Mi-2014	Mi-2013	Mi-2014	Mi-2013	Mi-2014	Mi-2013	Mi-2014	Mi-2013	Mi-2014	Achevé
Bâtiment de l'annexe sud	Début 2011	Début 2012	Début 2011	Début 2012	Fin-2011	Début 2013	Début 2012	Mi-2013	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Suspendu
Bâtiment de la Bibliothèque Dag Hammarskjöld	Début 2012	Début 2013	Début 2012	Début 2013	Début 2013	Fin-2013	Début 2012	Fin-2013	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Suspendu
Achèvement de la rénovation du Siège de l'ONU	Début 2008	Mi-2013	Début 2008	Mi-2013	Fin-2008	Fin-2013	Mi-2008	Fin-2013	Mi-2008	Mi-2014	Mi-2008	Mi-2014	Mi-2008	Fin-2014	Fin-2008	Fin-2014	Fin-2008	Fin-2014	Fin-2008	Fin-2014	Fin-2008	Fin-2014	Achevé
Fermeture du Bureau chargé du plan-cadre d'équipement et transfert des activités au Bureau des services centraux d'appui															-	Mi-2015		Mi-2015		Juillet 2015		Juillet 2015	Achevé
Démolition du bâtiment de conférences temporaire de la pelouse nord															Début 2015	Fin-2015	Fin-2015	Fin-2016	Fin-2015	Mi-2016	Mi-2016	Mi-2016	Achevé
Aménagement paysager de la pelouse nord															Début 2015	Fin-2015	Fin-2015	Fin-2016	Fin-2015	Fin-2016 <sup>a</sup>	Fin-2016	Mi-2017 <sup>b</sup>	Achevé
Travaux de sécurisation aux entrées situées au niveau des 42 <sup>e</sup> et 48 <sup>e</sup> Rues															Début 2015	Fin-2016	Fin-2015	Fin-2016	Fin-2015	Fin-2016 <sup>a</sup>	Fin-2016	Mi-2017 <sup>b</sup>	Achevé

<sup>a</sup> Pratiquement achevé.

<sup>b</sup> Achèvement définitif des travaux.

## II. Activités à achever

16. Au moment de la soumission du présent rapport, tous les travaux de construction avaient été menés à bien pour l'ensemble des domaines et sous-composantes du plan-cadre d'équipement et l'ensemble des factures et comptes avaient fait l'objet de rapprochements et avaient été payés ou clos, à l'exception des cinq contrats ci-après, pour lesquels les paiements finals devraient être versés d'ici à décembre 2017 :

- a) Accord de coordination avec la société de gestion des travaux de construction;
- b) Travaux de construction en ce qui concerne la démolition et l'aménagement paysager;
- c) Travaux de construction en rapport avec les travaux de sécurisation des entrées situées au niveau des 42<sup>e</sup> et 48<sup>e</sup> Rues;
- d) Maître d'œuvre;
- e) Société chargée de la conception et des études techniques.

## III. Suite donnée aux recommandations du Comité des commissaires aux comptes

17. Le Comité des commissaires aux comptes a poursuivi ses vérifications après la publication du précédent rapport annuel sur l'état d'avancement de l'exécution du plan-cadre d'équipement. Il a procédé à l'audit du plan-cadre d'équipement du 13 mars au 7 avril 2017.

18. Dans son rapport annuel sur l'audit du plan-cadre d'équipement pour la période de 12 mois terminée le 31 décembre 2016 [A/72/5 (Vol. V)], le Comité a formulé la conclusion suivante : « Au terme de près de 15 ans, le plan-cadre d'équipement, qui aura nécessité un investissement de 2 309,3 millions de dollars, est dans sa phase finale. L'ensemble des principales opérations d'achat ont été menées à leur terme, les travaux de construction les plus importants sont achevés, les travaux restants sont en cours d'exécution et la clôture administrative des contrats menés à bonne fin se poursuit. »

19. S'agissant de la gestion du complexe, le Comité a noté que l'Administration avait fait savoir qu'en raison de contraintes d'effectifs et budgétaires, la fréquence proposée de certaines activités d'entretien avait été réduite. Il a également noté que les ressources humaines disponibles pour assurer l'entretien préventif de base étaient insuffisantes et que les contrôles internes visant à garantir la sauvegarde des actifs devraient être améliorés.

20. S'agissant de la gestion à long terme des biens immobiliers, ayant noté que l'ONU envisageait de passer de la traditionnelle méthode réactive à un entretien préventif, le Comité a estimé que l'Administration devrait s'efforcer au plus vite d'optimiser la méthode d'entretien afin que l'Organisation retire la valeur maximale des investissements faits dans ses immobilisations.

21. En ce qui concerne le souci de tirer le meilleur parti des avantages du complexe rénové, le Comité, tout en constatant que la consommation d'énergie avait été considérablement réduite, a noté qu'il devrait être possible de réaliser davantage de gains d'efficacité.

22. Le Comité a recommandé à l'Administration de prendre des mesures pour renforcer les contrôles internes en ce qui concerne la protection des actifs, ainsi que leur consignation et leur suivi.

23. En ce qui concerne l'accessibilité, le Comité a noté que, conformément au plan-cadre d'équipement, des mesures avaient été prises et que leur efficacité devrait être confirmée par les utilisateurs.

24. Le Comité a indiqué que sur les 12 recommandations en suspens, y compris celles formulées pour la période terminée le 31 décembre 2015, 2 (soit 17 %) avaient été appliquées et les 10 autres (soit 83 %) étaient en cours d'application.

25. Les recommandations formulées par le Comité concernant la période terminée le 31 décembre 2016 portaient sur six grands axes, à savoir :

- a) La mise en service du module Entretien des installations d'Umoja;
- b) Le renforcement des contrôles internes pour la protection des actifs;
- c) L'amélioration de la présentation des rapports générés par le système de communication des informations sur l'énergie (EDART)<sup>1</sup>;
- d) L'amélioration de l'efficacité énergétique;
- e) L'évaluation de l'efficacité des mesures prises en matière d'accessibilité;
- f) Le suivi des gains de productivité en parallèle à une action visant à réduire les besoins en locaux.

26. Le Secrétariat a accepté toutes les recommandations du Comité et s'est engagé à les appliquer intégralement.

#### **IV. Avantages du plan-cadre d'équipement**

27. Les treizième et quatorzième rapports annuels contenaient des informations détaillées sur les avantages découlant du plan-cadre d'équipement, conformément aux résolutions pertinentes et au mandat défini par les États Membres.

28. Le plan-cadre d'équipement a permis de rectifier de nombreux problèmes qui avaient été négligés et s'accumulaient depuis des années. Il a offert un nouveau complexe rénové accessible à tous, d'une bonne efficacité énergétique, débarrassé des matériaux dangereux et conforme aux normes de la ville hôte en matière de construction, de protection contre l'incendie et de sécurité. En outre, il a permis de se conformer à toutes les normes de sécurité modernes et raisonnablement applicables.

29. Le quatorzième rapport contenait des détails supplémentaires sur la réduction de la consommation d'énergie et les économies permises par le plan-cadre. Le tableau 2 fournit des données actualisées sur la consommation d'énergie.

---

<sup>1</sup> Le système EDART sert à contrôler la consommation d'énergie et à générer des rapports sur l'efficacité énergétique.

Tableau 2  
**Comparaison de la consommation d'énergie entre 2006 et 2017**

Période	Consommation (kBTU) <sup>a</sup>			
	Vapeur	Électricité	Total	
Avant le plan-cadre d'équipement (2006-2007)	2006	400 517 070 000	151 946 050	<b>400 669 016 050</b>
	2007	543 788 070 000	154 376 554	<b>543 942 446 554</b>
Après le plan-cadre d'équipement (2015)	2015	95 515 200 000	145 413 981	<b>95 660 613 981</b>
	Pourcentage de réduction (entre 2006 et 2015)	76,15	4,30	<b>76,12</b>
Après le plan-cadre d'équipement (2016)	2016	95 477 911 500	131 072 662	<b>95 608 984 162</b>
	Pourcentage de réduction (entre 2006 et 2016)	76,16	13,74	<b>76,14</b>
Après le plan-cadre d'équipement (2017)	Janvier-juin 2017	54 637 440 000	63 135 648	<b>54 700 575 648</b>
	Estimation pour la période allant de juillet à décembre 2017	43 970 244 000	66 342 928	<b>44 036 586 928</b>
	Total (estimatif) pour 2017	98 607 684 000	129 478 576	<b>98 737 162 576</b>
	Pourcentage de réduction (entre 2006 et 2017)	75,38	14,79	<b>75,36</b>

<sup>a</sup> En milliers d'unités thermiques britanniques (BTU).

30. Entre 2006, avant la mise en œuvre du plan-cadre d'équipement, et 2015, soit après celle-ci, la consommation totale d'énergie a été réduite de plus de 75 %. Cette réduction a été constante et une réduction du même ordre a été atteinte en 2016 et 2017.

31. En ce qui concerne les avantages pécuniaires constatés et les économies réalisées, la réduction de la consommation d'énergie ne se traduit toutefois pas directement par des économies, compte tenu de la forte hausse du coût unitaire de l'énergie et de la différence des tarifs de l'électricité et de la vapeur.

32. En outre, si le complexe fraîchement rénové nécessite moins de travaux d'entretien et de réparations, le matériel et les systèmes sophistiqués nouvellement installés demandent un entretien plus suivi et plus onéreux. L'entretien des nouveaux systèmes nécessitant des compétences techniques pointues dont le Secrétariat ne dispose pas en interne, il est nécessaire de continuer à faire appel à des fournisseurs commerciaux spécialisés. En outre, les nouveaux systèmes doivent être inspectés plus rigoureusement et plus souvent, à intervalles réguliers, comme prévu dans les manuels d'utilisation et d'entretien fournis par les fabricants, et non pas seulement en cas de panne ou de dysfonctionnement.

33. Le tableau 3 présente des données actualisées sur les coûts et économies liés à la mise en œuvre du plan-cadre.

Tableau 3  
**Coût des services collectifs de 2006 à 2017**

(En dollars des États-Unis)

Description	2006-2007	2008-2009	2010-2011	2012-2013	2014-2015	2016	2017 (montant estimatif)
Électricité	14 536 322	17 301 357	19 337 005	17 501 881	15 983 467	7 150 014	6 162 060
Vapeur	18 696 194	14 592 256	9 007 534	5 261 620	4 424 149	1 787 482	2 471 200
Eau	2 604 228	2 010 285	1 815 000	1 186 000	1 232 292	478 366	591 908
Gaz et autres services collectifs	65 739	52 871	230 513	86 598	140 600	24 769	35 350
<b>Total</b>	<b>35 902 483</b>	<b>33 956 769</b>	<b>30 390 051</b>	<b>24 036 099</b>	<b>21 780 508</b>	<b>9 440 631</b>	<b>9 260 518</b>

34. Les dépenses engagées au titre de l'ensemble des services collectifs de distribution (électricité, vapeur, eau et gaz, notamment) pour le complexe du Siège ont diminué de plus de 39 % (soit 14,1 millions de dollars) au cours des cinq derniers exercices biennaux, et ont été ramenées de 35,9 à 21,8 millions de dollars, comme indiqué dans le tableau 3. Ce coût devrait être encore réduit au cours de l'exercice biennal 2016-2017, et être ramené à environ 18,7 millions de dollars. Ces économies supplémentaires d'environ 3 millions de dollars représentent une réduction additionnelle de 14 % par rapport à l'exercice biennal précédent et une réduction globale de 47,9 % par rapport à l'exercice biennal 2006-2007.

35. Il convient de noter à cet égard que le montant des ressources pour les services collectifs de distribution approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution [70/247](#) pour l'exercice biennal 2016-2017 s'élève à 14,8 millions de dollars, soit une réduction de 42 % par rapport à l'exercice biennal précédent.

## V. Situation financière du plan-cadre d'équipement

### A. État des recouvrements et sources de financement

36. Le montant total du financement approuvé au titre du plan-cadre d'équipement, soit 2 150,4 millions de dollars, se répartit comme suit : 1 876,7 millions de dollars de crédits alloués aux travaux prévus initialement; 14,3 millions de dollars de dons; 159,4 millions de dollars provenant des intérêts créditeurs et de la réserve opérationnelle du plan-cadre d'équipement; et 100,0 millions de dollars de fonds destinés au projet de modernisation des systèmes de sécurité.

37. Le montant total approuvé de 2 150,4 millions de dollars a été intégralement affecté au règlement des obligations échues au titre des activités de rénovation.

38. On trouvera dans le tableau 4 une comparaison du montant total des ressources approuvées pour le projet de plan-cadre et des dépenses prévues jusqu'à son achèvement.

Tableau 4  
**Comparaison des ressources allouées au projet de plan-cadre d'équipement  
 et des dépenses prévues jusqu'à son achèvement, au 31 juillet 2017**

(En millions de dollars des États-Unis)

<i>Description</i>	<i>Montant</i>	<i>Références</i>
Total des crédits ouverts de 2004 à 2011	1 876,7	Résolutions 57/292, 59/295, 60/248, 60/256, 60/282, 61/251, 62/87 et 64/228
Contributions volontaires	14,3	Reçues au titre du programme de dons destiné à financer le plan-cadre d'équipement
Intérêts créditeurs et réserve opérationnelle	159,4	Résolutions 66/258, 67/246 et 68/247 A
Financement de la modernisation des systèmes de sécurité	100,0	Contribution du pays hôte
<b>Montant total des ressources disponibles</b>	<b>2 150,4</b>	
Coût des travaux de rénovation prévus dans le projet initial (non compris les bâtiments de la Bibliothèque Dag Hammarskjöld et de l'annexe sud) et des travaux relevant du programme de dons	2 050,4	
Coût du projet de modernisation des systèmes de sécurité	100,0	
<b>Coût total du projet jusqu'à son achèvement</b>	<b>2 150,4</b>	

## B. Intérêts créditeurs, réserve opérationnelle et solde de trésorerie

39. À la clôture des comptes du projet, le montant des intérêts créditeurs relatifs au solde des fonds du plan-cadre d'équipement devrait s'élever à 114,4 millions de dollars. Conformément aux dispositions de la section IV de la résolution 68/247 A de l'Assemblée générale, le solde des intérêts créditeurs courus et de la réserve opérationnelle est transféré à la trésorerie du compte du plan-cadre d'équipement.

## C. Dépenses consacrées au projet du plan-cadre d'équipement et ressources nécessaires jusqu'à son achèvement

40. Le coût définitif du projet du plan-cadre d'équipement est estimé, comme précédemment, à 2 150,4 millions de dollars. Au 31 juillet 2017, le montant cumulé des dépenses s'établissait à 2 148,1 millions de dollars, ce qui signifie que 99,9 % du montant prévu jusqu'à l'achèvement du projet avaient été utilisés. L'état récapitulatif le plus récent du montant total des dépenses engagées et des dépenses restant à engager est présenté dans le tableau 5.

Tableau 5  
**Dépenses consacrées au projet du plan-cadre d'équipement et ressources nécessaires jusqu'à son achèvement, au 31 juillet 2017**

(En milliers de dollars des États-Unis)

Description	Dépenses		Total
	Du début du projet jusqu'en juin 2017	Dépenses restant à engager De juillet à décembre 2017	
<b>Projet du plan-cadre d'équipement</b>			
Services contractuels de conception	168 828,50	–	168 828,50
Dépenses de personnel au titre du Bureau chargé du plan-cadre d'équipement	33 795,55	115,05	33 910,60
Dépenses de personnel au titre du personnel d'appui	15 903,50	–	15 903,50
Dépenses de fonctionnement et frais divers	13 619,30	1 180,00	14 799,30
Gestion du programme et autres consultants	56 172,70	–	56 172,70
Études techniques et travaux	1 413 331,70	1 017,10	1 414 348,80
Coût des locaux transitoires (y compris les loyers y afférents)	554 600,80	–	554 600,80
<b>Total partiel</b>	<b>2 256 252,05</b>	<b>2 312,15</b>	<b>2 258 564,20</b>
Ajustements sur périodes antérieures	9 204,00	–	9 204,00
<b>Montant corrigé des dépenses consacrées au projet</b>	<b>2 265 456,05</b>	<b>2 312,15</b>	<b>2 267 768,20</b>
Économies réalisées au titre d'annulations d'engagements	(217 385,20)	–	(217 385,20)
<b>Total partiel</b>	<b>2 048 070,85</b>	<b>2 312,15</b>	<b>2 050 383,00</b>
Projet de modernisation des systèmes de sécurité	100 000,00	–	100 000,00
<b>Montant total des dépenses consacrées au projet du plan-cadre d'équipement</b>	<b>2 148 070,85</b>	<b>2 312,15</b>	<b>2 150 383,00</b>

41. Le tableau 5 montre que les ressources nécessaires pour le projet pour la période allant de juillet à décembre 2017 sont estimées à 2 312 150 dollars. Ce montant couvre le reste des dépenses prévues, à savoir :

a) Les coûts afférents au recrutement, pour une période de six mois, d'un membre du personnel chargé de la gestion et de l'administration des travaux restants (115 050 dollars);

b) Les dépenses de fonctionnement et frais divers liés aux honoraires de conseillers juridiques extérieurs (1 000 000 dollars) et au coût des activités du Comité des commissaires aux comptes (180 000 dollars);

c) Les travaux effectués aux entrées situées au niveau des 42<sup>e</sup> et 48<sup>e</sup> Rues (1 017 100 dollars).

42. Aucune augmentation des dépenses consacrées au projet ou modification de l'ampleur et de la portée des travaux n'est actuellement prévue.

43. Le coût total des travaux d'aménagement de solutions provisoires et des travaux de construction restants demeure conforme aux prévisions, soit 49 millions de dollars.

44. Le coût des travaux résiduels (démolition de structures et création d'espaces verts, et les travaux de sécurisation des entrées situées au niveau des 42<sup>e</sup> et 48<sup>e</sup> Rues) a augmenté de 1,2 million de dollars, passant de 36,1 à 37,3 millions de dollars. Cette augmentation a été compensée en interne par les économies réalisées du fait de l'achèvement des solutions provisoires. La ventilation des coûts liés à ces sous-composantes est récapitulée dans le tableau 6.

Tableau 6

**Ventilation des coûts liés aux solutions provisoires et aux travaux résiduels**

(En dollars des États-Unis)

<i>Description</i>	<i>Coût estimatif en 2015</i>	<i>Coût estimatif en 2016</i>	<i>Coût estimatif en 2017</i>
<b>Solutions provisoires</b>			
Trois nouveaux services de restauration	5 000 000	4 300 000	3 600 000
Bâtiment de la Bibliothèque Dag Hammarskjöld	4 000 000	3 100 000	2 800 000
Salles de classe au troisième sous-sol du bâtiment de la pelouse nord	5 000 000	5 100 000	5 300 000
<b>Total, solutions provisoires</b>	<b>14 000 000</b>	<b>12 500 000</b>	<b>11 700 000</b>
<b>Travaux résiduels</b>			
Travaux de démolition et aménagement paysager	20 000 000	19 000 000	19 400 000
Entrées des 42 <sup>e</sup> et 48 <sup>e</sup> Rues	15 000 000	17 100 000	17 900 000
<b>Total, travaux résiduels</b>	<b>35 000 000</b>	<b>36 100 000</b>	<b>37 300 000</b>
<b>Total</b>	<b>49 000 000</b>	<b>48 600 000</b>	<b>49 000 000</b>

**VI. Arbitrages**

45. L'Organisation est partie à deux arbitrages en cours concernant le plan-cadre d'équipement dans le cadre de procédures intentées contre le maître d'œuvre, Skanska, par ses sous-traitants.

46. Le premier découle d'un arbitrage engagé contre Skanska par son sous-traitant chargé des travaux d'électricité, qui prétend que le maître d'œuvre lui doit des dizaines de millions de dollars pour des travaux effectués au titre de plusieurs contrats passés avec Skanska dans le cadre du plan-cadre d'équipement. Bien que Skanska ait réfuté en bloc les allégations du sous-traitant, il affirme dans le même temps que s'il était jugé redevable de toute somme supplémentaire à son sous-traitant, la responsabilité du versement de ces montants devrait retomber sur l'Organisation des Nations Unies. L'Organisation conteste les réclamations de Skanska en vertu des contrats pertinents, et le litige est actuellement devant un comité d'arbitrage, conformément à ce que prévoient ces contrats. La procédure formelle devant le tribunal arbitral, qui vient à peine de commencer, se révèle compliquée. Le Bureau des affaires juridiques, avec l'aide de conseillers extérieurs, défend vigoureusement les intérêts de l'Organisation dans cette affaire.

47. Le second arbitrage découle d'un arbitrage engagé contre le maître d'œuvre par son sous-traitant chargé des systèmes mécaniques, qui prétend que le maître d'œuvre lui doit encore plus de 4 millions de dollars pour des travaux effectués au titre de plusieurs contrats passés avec Skanska dans le cadre du plan-cadre d'équipement. Là encore, tout en réfutant les allégations du sous-traitant, Skanska affirme dans le même temps que s'il était jugé redevable de toute somme

supplémentaire à son sous-traitant, la responsabilité du versement de ces montants devrait retomber sur l'Organisation des Nations Unies.

48. L'Organisation conteste les réclamations de Skanska en vertu des contrats pertinents. Il n'a pas encore été formé de tribunal arbitral. Le Bureau des affaires juridiques, avec l'aide de conseillers extérieurs, défend vigoureusement les intérêts de l'Organisation dans cette affaire.

## VII. Dépenses connexes et centre informatique auxiliaire

49. Le montant total des dépenses connexes s'élève à 139,7 millions de dollars. Les dépenses relatives au centre informatique auxiliaire s'élèvent à 19,2 millions de dollars.

50. Les dépenses connexes et celles relatives au centre informatique auxiliaire ont été financées comme suit : 4,2 millions de dollars ont été imputés sur le budget du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix au titre du centre informatique auxiliaire; les 154,7 millions de dollars restants sont financés conformément aux dispositions du paragraphe 16 de la section VIII de la résolution 69/274 de l'Assemblée générale.

## VIII. Montant total des dépenses engagées et ressources nécessaires

51. Le montant total définitif des ressources nécessaires au titre du plan-cadre d'équipement s'établit à 2 305,1 millions de dollars, ou à 2 309,3 millions de dollars si l'on tient compte de la contribution imputée au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix. Des informations détaillées sont fournies dans le tableau 7.

Tableau 7

### Montant total des dépenses engagées au 31 juillet 2017 et dépenses prévues jusqu'à décembre 2017

(En millions de dollars des États-Unis)

Description	Du début du projet jusqu'en juin 2017	De juillet à décembre 2017	Total
<b>Coûts liés au projet</b>			
Plan-cadre d'équipement	2 048,1	2,3	2 050,4
Modernisation des systèmes de sécurité	100,0	–	100,0
<b>Total partiel</b>	<b>2 148,1</b>	<b>2,3</b>	<b>2 150,4</b>
<b>Coûts non liés au projet</b>			
Dépenses connexes	139,7	–	139,7
Centre informatique auxiliaire	15,0	–	15,0
<b>Total partiel</b>	<b>154,7</b>	<b>–</b>	<b>154,7</b>
<b>Total</b>	<b>2 302,8</b>	<b>2,3</b>	<b>2 305,1</b>
Part des coûts afférents au centre informatique auxiliaire imputée au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	4,2	–	4,2
<b>Total comprenant la part des coûts imputée au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix</b>	<b>2 307,0</b>	<b>2,3</b>	<b>2 309,3</b>

52. Les états financiers relatifs aux activités et aux dépenses liées au projet pour l'année financière 2017 seront établis, consolidés et finalisés en mars 2018 par le Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité conformément aux procédures de communication de l'information financière en vigueur et au Règlement financier et aux règles de gestion financière de l'Organisation des Nations Unies. Il est prévu de clôturer les comptes du plan-cadre d'équipement en 2017-2018, après quoi le Secrétaire général compte présenter un seizième rapport à l'Assemblée générale, qui sera le dernier sur ce sujet. S'il subsiste un solde des ressources affectées au projet ou si des économies ont été réalisées sur le budget prévu, les montants constatés seront comptabilisés dans les états financiers définitifs et une proposition sur la manière de les restituer aux États Membres figurera dans le rapport final du Secrétaire général.

## **IX. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre**

53. Le Secrétaire général recommande que l'Assemblée générale :

a) Prenne note des progrès accomplis depuis la parution du quatorzième rapport annuel sur l'état d'avancement de l'exécution du plan-cadre d'équipement;

b) Prie le Secrétaire général de lui présenter le seizième et dernier rapport annuel sur l'état d'avancement du plan-cadre ainsi que les dépenses totales jusqu'à son achèvement à la partie principale de sa soixante-treizième session.